

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Conseil du 27 avril 2018

Délibération n° 2018-2774

commission principale: urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s): Lyon 4°

objet: Aménagement de la petite place de la Croix-Rousse - Individualisation complémentaire d'autorisation

de programme

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la maîtrise

d'ouvrage urbaine - espaces publics infrastructures

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Le Faou

Président: Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 10 avril 2018

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : mercredi 2 mai 2018

Présents: MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Bret, Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mme Frier, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, MM. Bernard, Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, MM. Vesco, Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mme Basdereff, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mme Burricand, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, M. Cochet, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mme de Lavernée, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Giraud, MM. Gomez, Gouverneyre, Guilland, Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mme Perrin-Gilefr, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sturla, Mme Tifra, M. Uhlrich, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet, Mme Vullien.

Absents excusés: MM. Philip (pouvoir à M. Coulon), Galliano, Mmes Cardona (pouvoir à M. Vergiat), Poulain (pouvoir à M. Germain), Ait-Maten (pouvoir à M. Gomez), Berra (pouvoir à Mme Nachury), M. Boumertit (pouvoir à Mme Burricand), Mme Burillon (pouvoir à M. Crimier), MM. Cohen (pouvoir à M. Barret), Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Compan (pouvoir à Mme Balas), Mme de Malliard (pouvoir à Mme Corsale), MM. Gachet, Genin (pouvoir à Mme Pietka), Mmes Guillemot (pouvoir à M. Longueval), Michonneau (pouvoir à Mme Piantoni), M. Passi, Mme Servien (pouvoir à Mme Bouzerda), M. Vaganay (pouvoir à Mme Millet).

Absents non excusés : M. Aggoun, Mme Beautemps.

Conseil du 27 avril 2018

Délibération n° 2018-2774

commission principale: urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

commune (s): Lyon 4°

objet : Aménagement de la petite place de la Croix-Rousse - Individualisation complémentaire

d'autorisation de programme

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la maîtrise

d'ouvrage urbaine - espaces publics infrastructures

Le Conseil,

Vu le rapport du 5 avril 2018, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'opération d'aménagement de la petite place de la Croix-Rousse est inscrite à la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) 2015-2020 adoptée par délibération n° 2015-0475 du Conseil de la Métropole du 6 juillet 2015.

I - Contexte du projet

La petite place de la Croix-Rousse occupe une position centrale au sein de la trame d'espaces publics du 4° arrondissement de Lyon. Elle est située à l'articulation entre des espaces publics majeurs (Grande Place de la Croix-Rousse, place des Tapis, boulevard de la Croix-Rousse, esplanade du Gros Caillou) et de forts axes commerçants (Grande rue de la Croix-Rousse, rue du Mail et rue d'Austerlitz).

La place elle-même bénéficie de nombreux rez-de-chaussée commerçants et d'un marché 6 jours sur 7, ce qui en fait un lieu animé et attractif.

Par ailleurs, la place connaît, aujourd'hui, de nombreux conflits d'usages. La prédominance de la voiture lui confère l'aspect d'un parking plus que d'une place pouvant accueillir différents usages. La place est avant tout un lieu de passage et de stationnement. L'espace est peu qualitatif et très encombré par le mobilier urbain. Différents usages se superposent et le constat montre un manque de lisibilité des différents espaces et des logiques d'attribution des espaces.

Enfin, l'aspect actuel de la place est en partie en décalage avec l'identité affichée du quartier et rompt, notamment, avec les attentes en matière de convivialité de l'espace public.

II - Les objectifs du projet

Afin de repenser la place des différents usages et imaginer le devenir de cet espace public, il convient d'intervenir de manière évolutive. L'aménagement de la place s'inscrit dans un dispositif d'expérimentation de l'espace public avec des aménagements légers provisoires ou définitifs. Il s'agit également d'ouvrir le débat sur une autre configuration de la place avec un nouveau partage de l'espace public. À cet effet, différentes techniques et outils seront mobilisés pour animer la démarche tels que des séances d'information, des réunions publiques, des ateliers participatifs, des ateliers de design et des débats thématiques.

IV - Individualisation d'autorisation de programme

Une individualisation d'autorisation de programme permettra :

- d'engager les études préalables d'aménagement de voirie et d'espaces publics,
- d'expérimenter des scénarii in situ avec des aménagements légers provisoires ou définitifs.

Il est demandé une individualisation d'autorisation de programme à hauteur de 206 k€TTC sur le budget principal. Des dépenses d'études ont déjà été financées à hauteur de 94 k€TTC sur l'autorisation de programme d'études globalisées ;

Vu ledit dossier;

Ouï l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

DELIBERE

- 1° Approuve, pour l'opération d'aménagement de la petite place de la Croix-Rousse à Lyon 4° :
- le lancement des études préalables de voirie et d'espaces publics,
- l'expérimentation in situ d'aménagements légers provisoires ou définitifs.
- 2° Décide l'individualisation complémentaire d'autorisation de programme P09 Création, aménagement et entretien de voirie pour un montant de 206 k€TTC en dépenses au budget principal, réparti selon l'échéancier prévisionnel suivant :
- 156 k€TTC en 2018,
- 50 k€TTC en 2019.

Le montant total de l'autorisation de programme individualisée est donc porté sur le budget principal à 300 k€TTC en dépenses, compte tenu de l'autorisation de programme études déjà mise en place pour un montant de 94 k€TTC, sur l'opération n° 0P09P5337.

Et ont signé les membres présents, pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 2 mai 2018.